

## L'essentiel

La douane propose à tous ses publics, particuliers ou professionnels, un bouquet de canaux d'information, pour s'informer au jour le jour de la réglementation et des services disponibles.

Que ce soit en ligne sur son site Internet ou les réseaux sociaux, sur support papier ou par téléphone, la douane répond rapidement à toutes vos questions selon votre centre d'intérêt. Vous accéderez également aux services en ligne nécessaires à vos opérations de dédouanement.

## ■ Toute l'information douanière et des services en ligne de pointe

### La douane en ligne

Pour des démarches douanières facilitées, connectez-vous à la douane où que vous soyez.

La douane en ligne, c'est un site Internet où trouver les informations générales sur les démarches douanières ou fiscales, le bon interlocuteur douanier dans votre région, l'actualité réglementaire, des services en ligne de pointe et les données chiffrées du commerce extérieur de la France et de votre région. C'est aussi une lettre d'information numérique pour vous informer de l'actualité économique et fiscale de la douane et des fils d'actualités sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn, etc.).

#### ■ Le site Internet [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Il offre aux entreprises et aux particuliers un vecteur d'information complet sur les évolutions réglementaires, des parcours pour guider les usagers dans leur démarche et les accès à près de 60 services en ligne.

Construit sur la technologie de « site web adaptatif », [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr) offre une expérience de consultation optimale quel que soit le type d'écran (ordinateurs, smartphones, tablette PC, ...).

La douane propose sur son site un accès par thématiques pour ses publics particuliers comme professionnels. Vous y trouverez ainsi, dès la page d'accueil, des parcours pour guider les

usagers dans leurs démarches, ainsi que l'accès à toutes les informations pertinentes et actualisées (dossiers, actualités, brochures et documentation, bulletins officiels des douanes, avis aux importateurs, données en open data, ...).

Le site [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr) est également la plateforme d'accès aux services en ligne qui vous permettront d'effectuer vos obligations déclaratives ou de déposer une demande auprès de la douane. En créant un compte sur [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr), vous disposerez d'un espace personnel et personnalisable dans lequel vous retrouverez vos services en ligne et les informations relatives à vos centres d'intérêts (actualités et dossiers thématiques)..

#### ■ Les services en ligne

Les principaux services disponibles sont :

**AUBETTE** : pour consulter en temps réel le statut d'une déclaration en douane, notamment pour savoir si elle vaut T2LF ;

**DEB** : pour transmettre en ligne la déclaration d'échanges de biens pour les opérations intracommunautaires ;

**DES** : pour effectuer en ligne une déclaration européenne de services ;

**SOPRANO** : le point d'entrée unique pour transmettre en ligne vos demandes d'autorisations douanières et fiscales aux

services gestionnaires et en suivre le traitement en temps réel : Opérateur économique agréé (OEA), régimes particuliers (REP), renseignements tarifaires contraignants (RTC), UT, DENAT pour les utilisateurs d'alcool, classement fiscal, exportateur enregistré (REX), produits stratégiques (e-APS).

**EORI FR** : pour toute interrogation concernant le numéro EORI FR ;

**DELTA** : pour vous simplifier la douane, en dédouanant en ligne selon la procédure choisie :

- **DELTA G** : déclaration de droit commun en une étape ou déclaration simplifiée domiciliée en deux étapes ;
- **DELTA P** : déclaration de prise en charge ;
- **DELTA X** : déclaration des envois express ;
- **DELTA T** : déclaration de transit douanier ;

**ECS** : Export Control System ;

**ICS** : Import Control System ;

**RITA** : pour tout connaître sur le tarif douanier communautaire et national, grâce à ce référentiel intégré tarifaire automatisé ;

**TARIC EUROPA** : pour évaluer le montant des droits de douane applicables à une opération et vérifier la réglementation en vigueur pour une marchandise ;

**TRIGO** : pour utiliser un crédit unique couvrant tous vos risques, consulter en ligne vos garanties, leur historique et leurs utilisations ;

**EDDI NG** : pour consulter vos états déclarants issus de DELTA (agrément préalable nécessaire) sur Internet NG ;

**CELTVR4** : pour consulter en ligne le détail des avis de paiement de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers (TSVR dite taxe à l'essieu) ;

**STATUT D'OPÉRATEUR DOUANE** : pour superviser vos services en ligne et leurs utilisateurs dans votre entreprise (habilitations données... ) ;

**QUOTA EUROPA** : pour connaître, notamment, l'état de contingents tarifaires ;

**NSTI (Nouveau système de transit informatisé)** : pour gérer l'ensemble des procédures liées aux mouvements de transit au bureau de départ ou de destination (progressivement remplacé par DELTA T, voir supra) ;

**TVA INTRACOM** : pour vérifier rapidement la validité d'un numéro TVA ;

**GAMMA** : pour la Gestion de l'Accompagnement des Mouvements de Marchandises soumises à Accises ;

**ISOPE et ISOPE DOM** : pour la mise à la consommation et distribution de carburants en acquitté (anciennement TIPP R) ;

**SIDECAR web** : pour gérer vos demandes de remboursement partiel de taxe intérieure de consommation (TIC) ;

**TGAP** : pour déclarer en ligne la taxe générale sur les activités polluantes dont vous êtes redevable ;

**CIEL (Contributions Indirectes En Ligne)** : pour dématérialiser vos déclarations fiscales CI ;

**InfoAccises** : pour obtenir la validation de numéros d'accises d'entrepôts agréés, d'opérateurs enregistrés et d'entrepôts ;

**VITICULTURE** : pour dématérialiser vos déclarations des pratiques œnologiques, d'arrachage, de plantation, de récolte et de production, consulter vos fiches de compte, déclarer votre production (négociants vinificateurs, élaborateurs de produits dérivés, caves, coopératives), consulter vos obligations de distillation ou de valorisation, déclarer vos stocks ;

**TAUX DE CHANGE** : pour consulter l'historique des taux et conversions, et recevoir par messagerie les fichiers des taux de change (en mentionnant le mois et l'année du fichier demandé) ;

**TÉLÉPAIEMENT CB** : pour payer par carte bancaire les restes à recouvrer de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers (TSVR dite taxe à l'essieu) et les droits et taxes CI Alcools et boissons alcooliques, inférieurs à 1 500 € ;

**TÉLÉPAIEMENT SEPA inter-entreprises** : pour le paiement dématérialisé des créances douanières : bordereaux créditaires garantis sur crédit d'enlèvement (DELTA, ISOPE...), taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), sommes à recouvrer (tabac, alcools et boissons alcooliques) et restes à recouvrer de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers (TSVR dite taxe à l'essieu).

Vous souhaitez contacter un service des douanes ? Consultez l'annuaire en ligne des services douaniers et la carte de géolocalisation.

■ **Le site des chiffres du commerce extérieur** : [lekiosque.finances.gouv.fr](http://lekiosque.finances.gouv.fr)

Chaque mois, la douane élabore et publie le chiffre du commerce extérieur de la France. Ce site dédié vous donne accès :

- aux données de référence et de synthèse, ainsi qu'à des analyses et des études sur le commerce international de marchandises de la France ;

